

# A l'Armée et à l'administration de jouer!

Autor(en): **Bauer, Philippe**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2017)**

Heft 2

PDF erstellt am: **27.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Philippe Bauer parle du soutien du Parlement au DEVA et au budget de l'Armée. A l'Armée maintenant de jouer. Photo © A+V.

*Editorial*

## A l'Armée et à l'administration de jouer !

**Philippe Bauer**

Conseiller national et ancien commandant de compagnie

**F**in 2015, j'ai eu l'occasion d'entendre l'ancien Président de la SSO affirmer qu'il était convaincu que le Parlement ne ferait, une nouvelle fois, pas son travail, qu'il ne voterait pas le DEVA, qu'il n'accepterait pas d'investir les 5 milliards par année nécessaires à sa mise en œuvre, que politiquement la question de l'acquisition d'un nouvel avion de combat était renvoyée aux calendes grecques, de même que personne n'aurait le courage de discuter de l'attractivité du service civil.

Dix-huit mois plus tard, je constate que le Parlement a adopté le DEVA dans les contours voulus par l'Armée, qu'il a aussi à trois reprises confirmé qu'il voulait que l'Armée dispose de 20 milliards pour les quatre prochaines années et que la Commission de sécurité du Conseil national a accepté un postulat visant à accélérer l'évaluation et l'acquisition d'un nouvel avion de combat. La même commission discute par ailleurs actuellement des problèmes liés à la vraisemblable trop facile affectation de personnes au service civil.

Le Parlement a dès lors rempli sa mission et il appartient aujourd'hui à l'Armée et à l'administration militaire, d'en faire de même.

A mon sens, les premiers défis qui se posent concernent l'entrée en vigueur sans couac ni retard du DEVA et l'utilisation des montants budgétés. Je crains en effet que, même si les besoins en nouveaux systèmes d'armes, munitions, matériel ou infrastructures, sont avérés, l'Armée ou l'administration militaire ne réussissent pas à les investir, si tel est le cas, et j'imagine déjà sans peine les sourires narquois de la gauche.

Les nouvelles conditions cadres posées par le Parlement devront aussi conduire l'Armée à être attractive et cela ne signifie pas augmenter la solde ou les allocations pour perte de gains, mais bien d'offrir à la jeunesse qui s'engage pour son pays, des conditions d'instruction optimales.

Il n'est par exemple pas acceptable qu'un pourcentage relativement élevé de véhicules ne fonctionnent pas à l'entrée en service, que des soldats s'ennuient durant le cours de répétition ou qu'ils n'aient pas de places de tir ou d'instruction utilisables. Notre jeunesse est en effet prête, entre vingt et trente ans, à consacrer presque une année de sa vie pour défendre notre pays et nous n'avons pas le droit de la décevoir !

C'est à ce prix et à ce prix seul, que non seulement notre Armée restera crédible mais surtout qu'elle sera attractive et évitera que de jeunes officiers, après un cours de répétition, demandent à passer au service civil. Ce n'est en effet pas le service civil qui est trop attractif mais bien le service militaire qui ne l'est pas assez.

Il appartiendra enfin à l'Armée et à l'administration militaire d'éviter de commettre des erreurs d'évaluation qui coûtent à chaque fois plusieurs dizaines de millions de francs et qui sont toujours trop médiatisées.

Comme parlementaire et aussi comme ancien commandant, j'attends dès lors aujourd'hui de l'Armée et de l'administration militaire, qui ont toutes les cartes en mains, qu'elles les jouent toutes dans le but de remplir la mission que le peuple et les cantons leur ont confiée.

Ph. B.